

Occitanie en Scène

SODAM 2021 - Présentation

La démarche de concertation pour le développement des arts de la marionnette en Occitanie engagée en 2018 a permis de réaliser un premier état de lieux de la marionnette en Occitanie, et d'élaborer des propositions d'évolution des politiques publiques, de coopération entre acteurs et de structuration territoriale.

En 2019, elle a permis d'améliorer la connaissance du secteur (seconde session d'enquête en ligne et amélioration de la cartographie), d'initier des dynamiques territoriales, et de constituer la FAMO (Fédération des Acteurs de la Marionnette en Occitanie).

En 2020, Occitanie en Scène (par le biais de Sébastien, disponibilités réduites de Christelle) a accompagné la mise en place de la FAMO (participation aux réunions du CA, AG et groupes de travail – vie associative, rdv des communs...), organisé des réunions de concertations territoriales (9 rencontres en visioconférence – mai, juin et juillet). Un espace ressource dédié à la Marionnette a été formalisé sur le site internet de l'agence (cartographie, documents ressources, inscription à la liste « marioccitanie »...).

En 2021, les objectifs d'Occitanie en Scène en faveur de la de structuration de la Marionnette sont :

- **Maintenir son suivi des travaux de la FAMO** en participant aux réunions du CA et aux groupes de travail de la fédération. La forte imbrication de la FAMO et du SODAM nécessite un suivi et une coordination en continu, encore au moins cette année, au vu du contexte et en l'absence de comité de pilotage.
 - *Participation aux réunions du CA de la FAMO et suivi des groupes de travail (vie associative, production-diffusion...)*
- **Organiser les travaux du SODAM** au travers de **rencontres territoriales** sur les 5 bassins identifiés, de **chantiers thématiques** à préciser (en lien avec le COREPS et la FAMO, ou complémentaires), et de **l'observation**.
 - *Organisation de 2 ou 3 sessions de rencontres territoriales (printemps et automne) sur 4 à 5 bassins, en visioconférence ou in-situ, en lien avec les référents territoriaux de la FAMO (en essayant d'adapter les calendriers, contenus et formats à chaque bassin). Ces rencontres portent sur les travaux d'OPP, les coopérations territoriales, et les chantiers thématiques (green new deal, production-diffusion, coopérations...).*

Une approche transversale doit être poursuivie, tant sur les outils (communication, observation...) et les territoires (des travaux inter-filières pourront émerger progressivement sur les bassins de vie), que sur le pilotage (espace de pilotage commun avec les partenaires publics, pour les différentes filières) et le suivi au sein d'Occitanie en Scène.

- **Mettre en place une gouvernance SODAM/SODAC adaptée** par la constitution de comités techniques et d'un comité de pilotage (commun ?) associant les partenaires publics (Etat, Région, Départements...);

- *Participation à l'animation du comité de pilotage et du comité technique transversal avec le SODAC.*
- **Finaliser les outils web sur le site d'OeS** (espace ressources, cartographie, annuaire...) et **organiser l'OPP 2021** par le déploiement d'enquêtes (Covid, données générales...).
 - *Contribution au déploiement des enquêtes et aux analyses*

SODAM 2020 - Synthèse des rencontres territoriales

Dans le cadre du SODAM et en lien avec la FAMO, 9 visioconférences ont été organisées en mai (les 4, 6, 7 et 11 mai – 28 personnes), en juin (3, 5, 8 et 11 juin -) et en juillet (7 juillet avec 17 personnes). Ces rencontres ont eu pour objet d'informer sur les situations de chacun face à la crise sanitaire (difficultés rencontrées...), de partager des informations (gestion de l'activité partielle, ressources réglementaires et administratives...) et d'inviter à se projeter dans l'après (évolution des activités, formes de solidarités...).

Les compagnies ont eu d'importantes pertes d'activités (diffusions interrompues depuis mars, très faibles compensations). Des reports incertains sur la saison 21/22. Quelques diffusions et actions culturelles s'organisent toutefois dans des conditions particulières (extérieur, jauges limitées...) et certains théâtres (Grand-Rond). Les travaux de création ont repris, soit à domicile, soit dans différents lieux de la région (Odradek, Archipel, Périscope, Usinotopie...).

Les festivals ont été annulés (MIMA, Marionnettissimo...) générant des difficultés importantes au sein de la structure (gestion des annulations, relation à la Ville, absence d'aides spécifiques suffisantes, évolution dans l'équipe...).

Les rencontres ont été l'occasion d'échanger des informations sur les dispositifs d'aides exceptionnelles déployés par l'État, la Région et les sociétés civiles : Fonds d'urgence aux entreprises, Fond d'Urgence Spectacle Vivant, plan Festival, l'été culturel, recours au chômage partiel...

Globalement, l'activité partielle a été mise en place pour les postes permanents des compagnies et des lieux. Le FUSV a été peu mobilisé, en raison de la complexité à réunir les pièces, de la charge administrative induite et du montant de l'aide jugé très faible.

Les artistes restent dans l'expectative quant à l'année blanche pour les intermittents du spectacle.

Le conseil d'administration de la FAMO a réalisé une veille générale à l'échelle de l'Occitanie, et ouvre plusieurs chantiers sur les résidences (identification lieux pour augmenter les possibilités d'accueil pour l'automne prochain en réponse aux nombreux reports...), et sur la reprise des activités après la crise (en lien avec Thémaa). Il fait le lien avec le COREPS (comité régional des professions du spectacle) et ses groupes de travail

Une étude d'impact de la crise sanitaire a été lancée au travers d'un questionnaire en ligne en écho aux constats d'annulations sèches observées pour les compagnies dans le cadre du COREPS.

De nombreuses ressources administratives et réglementaires ont été partagées : Le Collectif Intermittents de l'Aveyron¹ (CIA) très actif sur la période, la page de veille d'Occitanie en Scène², les ressources de Thémaa³ et du Synavi⁴, les fiches pratiques de la Fédération des Arts de la Rue⁵...

1 <https://www.facebook.com/Collectif-des-intermittents-de-laveyron-478308845693660/>

2 <https://www.reseauenscene.fr/mesures-specifiques-au-covid-19.html>

SODAM 2020 - Calendrier détaillé des actions réalisées

Plus d'une trentaine de temps de travail ont été réalisés en 2020 :

- 15 janvier – CA FAMO (à Narbonne)
- 25 février 2020 – proposition methodo SODAM SODAC OPP (OeS)
- 6 avril – CA FAMO (visio)
- 7 avril – SODAM - Point Christelle
- 14 avril – CA FAMO (visio)
- 15 avril – réunion visio OeS-Seb
- 27 avril – CA FAMO (visio)
- 4 mai au 11 mai – SODAM visio territoriales (Gard-Lozère le 4, Aude-Ariège le 6, Toulouse le 7, Hérault... le 11)
- 14 mai – FAMO rdv des communs (visio)
- 18 mai – CA FAMO
- 25 mai – Démo GIMIC (OPP)
- 3 au 11 juin – SODAM visio territoriales (3, 5, 8, 11)
- 12 juin – FAMO rdv des communs
- 6 juillet – SODAM visio régionale
- 9 septembre – Point tél avec Christelle
- 14 septembre – OeS visio équipe – point transversal mario / cirque / OPP
- 22 septembre – CA FAMO (positionnement SODAM et prép AG)
- 28 septembre – Point tél Chistelle et Paul (OPP, AG, suites)
- 6 novembre – CA FAMO (prép AG)
- 19 novembre – Table-ronde avec les partenaires, et Assemblée Générale de la FAMO
- 10 décembre – CA FAMO
- 18 décembre – FAMO (groupe vie associative)
- 5 janvier – CA FAMO
- ...

Rappel des conclusions du SODAM 2019

a) Politiques publiques

- **Soutenir et renforcer les lieux et les festivals** : le maintien et le renforcement des lieux de création (lieu-compagnie, lieu de fabrique...) est une priorité. Suite au conventionnement du Périscope, et avec l'arrivée du label national, un accompagnement collectif (type DLA) pourrait être envisagé pour préfigurer une candidature CNM (comme évoqué en 2018).

3 <https://www.themaa-marionnettes.com/actualites/coronavirus-et-spectacle-vivant-centralisation-des-informations-dont-nous-disposons/>

4 <https://www.synavi.org/ressources-covid-19.html>

5 <https://www.federationartsdelarue.org/ressources/covid-19-fiches-pratiques-fede>

- **Adapter les dispositifs** : avec la création de la FAMO, la participation de la « Marionnette » au COREPS pourra être renforcée. C'est l'endroit idoine pour porter les travaux (à mener en commission ou groupes de travail) sur l'adaptation des dispositifs aux spécificités de la marionnette (rythmes de création, dispositifs techniques...), l'économie, l'emploi et la formation.

b) Coopérations entre acteurs

- **Soutenir la mutualisation** : plusieurs besoins et volontés de mutualisation ont été exprimés, en termes de lieux et d'emplois notamment. Ces projets sont à encourager et accompagner (type DLA).
- **Développer la formation et l'enseignement** : une rencontre des acteurs de la formation est d'ores et déjà envisagée en 2020 (Conservatoires, écoles, Universités, AFDAS, Région, DRAC, Académie...). En parallèle, des modules de sensibilisation à la marionnette (histoire, courants artistiques, spécificités) restent à concevoir, à destination professionnels, des élus et des agents des collectivités...
- **Les vitrines de la Marionnette Occitane** : des collaborations entre compagnies et un soutien à la mobilité devraient permettre de favoriser la présence des acteurs de l'Occitanie sur les événements nationaux (Charleville, Avignon, Châlon...). En complément, le Journées Mondiales de la Marionnette viendront donner de la visibilité en Occitanie.

c) Structuration territoriale et professionnelle

- **Poursuivre la démarche SODAM** afin de maintenir la dynamique régionale qui commence à porter ses fruits. Elle doit permettre d'approfondir les travaux de cartographie et d'observation en transversalité avec d'autres disciplines artistiques (recensement des moyens existants et des besoins – marionnette, arts de la rue, cirque...) dans une visée de mutualisation de ressources (lieux, matériels, outillages, compétences...). Elle doit aussi faciliter le dialogue avec les pouvoirs publics, accompagner les dynamiques territoriales et les chantiers régionaux.
- **Accompagner le démarrage de la fédération régionale** suite à sa création, pour aider à la mise en place d'un fonctionnement autonome. En effet, dans l'attente de moyens adaptés, un appui au secrétariat et à l'animation reste précieux.